NEOPHILOLOGICA 2023, T. 35, 1–16
ISSN 2353-088X
DOI: https://doi.org/10.31261/NEO.2023.35.03

CC BY SA

Valence des verbes de perception en français et italien : perspective diachronique

Peter Blumenthal
Université de Cologne
Allemagne
https://orcid.org/0000-0002-4196-3677

Giovanni Rovere
Université de Heidelberg
Allemagne
https://orcid.org/0009-0006-5942-8409

The valency of perception verbs in French and Italian: A diachronic perspective

Abstract
This paper explores perception verbs (like 'hear' and 'see') from a construction grammar perspective, with a focus on both contrastive and diachronic aspects. Surprisingly, our corpus analysis suggests that different verbs from this semantic groups do not display a homogeneous syntactic behaviour. For example the verb 'observer' stands out from other verbs in this group. We attempt to account for the special status of 'observer' and discuss the extent to which the acceptability of sentences featuring 'observer' can be improved by acting on certain parameters in the sentence. Our research highlights the role of a factor referred to as *evidentia* in classical rhetoric.

Keywords
Dependency grammar, perception verbs, deixis, evidence, history of French, history of Italian, contrastive linguistics

1. Petit tour d'horizon méthodologique

Nous avons pour objectif de décrire, d'expliquer en diachronie et de comparer, dans l'esprit contrastif du modèle de grammaire qui remonte à L. Tesnière, quelques constructions basées sur des propositions infinitives

(exemple : *Je le vois travailler*). Pour caractériser en une phrase cette théorie, qui renoue avec la logique du début du 20e siècle (G. Frege, E. Husserl, cf. G. Gross, 2012 : 14) et dont les notions-clés sont la valence, la saturation et la dépendance, on retiendra surtout les prémisses du modèle : au centre structurel de la proposition se trouve le verbe avec sa valence, accompagné de compléments qui se distinguent selon leur degré de nécessité (« actants » ou « circonstants »). Pour parer à l'une des faiblesses évidentes du modèle, l'insuffisance de la réflexion sémantique sur la conception des actants, la linguistique (surtout) américaine a développé, à partir des années 1970, la théorie des « rôles thématiques » (fonctions sémantiques des actants ; cf. Evans & Green, 2006 : 666–706) ; ces derniers, intégrés plus tard aux grammaires de construction, se superposent aux relations entre les arguments (actants) d'un prédicat (verbe), p. ex. celui de l'agent, du patient, de l'expérienceur, du but. D'autres facteurs encore déterminent l'organisation des mots composant la phrase, à savoir les liens créés par des combinaisons consacrées par l'usage. C'est à Gaston Gross (1996) et à quelques autres chercheurs que nous devons une classification cohérente de ces unités souvent figées. À partir de cet état de la recherche nous voudrions mettre en relief l'intérêt de nouvelles approches des problèmes de la combinatoire des mots ; problèmes rencontrés en général au cours de nos travaux lexicographiques[1] sur l'analyse de 2100 verbes italiens, leurs environ 6000 schémas syntaxiques et plus de 90000 attestations (cf. WiV, 2023). La solution des difficultés relevées rend nécessaire la définition de nouveaux critères d'analyse, rappelant parfois des concepts de la grammaire de construction (ci-dessous 3.4, 5.1, 5.2, 6.)

Dans notre approche comparative centrée sur la notion de valence, nous nous intéresserons à deux langues romanes, le français et l'italien, et incidemment à l'allemand, pour dégager entre elles certaines affinités logiques ou de fines différences sémantiques. Deux exigences méthodologiques particulières se feront sentir : quelques-uns des problèmes synchroniques traités requièrent, pour une analyse satisfaisante, un cadre diachronique ; en outre, il s'avèrera indispensable d'adosser à des considérations paradigmatiques les études faites dans le prolongement des analyses combinatoires. Ces nécessités nous amèneront à renouer avec des concepts fondamentaux du structuralisme classique, vue dans une perspective moderne.

[1] Surtout lors de la préparation de l'édition suivante.

2. Étude de cas : *observer, osservare*

Afin de délimiter clairement notre champ d'investigation, nous retiendrons, à titre d'exemple et en guise de poisson-pilote, une construction du verbe *observer* et ses équivalents dans les autres langues (italien *osservare*, allemand *beobachten*). Certains des « schémas syntaxiques »[2] de ces verbes se ressemblent d'une langue à l'autre, cf. :

osservo che/come…;

j'observe que/comment…;

ich beobachte, dass/wie…

Dans d'autres contextes, le comportement valenciel des verbes diverge selon les langues, p. ex. face à la construction infinitive. Ainsi, il n'existe pas de doute sur l'agrammaticalité, dans tous les registres de la langue allemande, de la construction **Ich beobachte Paul arbeiten* (« J'observe Paul travailler. »)[3], alors que la version française proposée, par ailleurs fréquente sur Internet (consulté le 02.05.2023), semble susciter moins de critiques auprès des locuteurs natifs consultés. On obtient une formulation parfaitement conforme au bon usage en remplaçant *observer/beobachten* par *voir/sehen* : *Je le vois travailler. / Ich sehe ihn arbeiten*. Quand on remplace le verbe à l'infinitif (*travailler/arbeiten*) par un verbe d'aspect lexical ponctuel, comme « entrer », rien ne change en allemand (**Ich beobachte ihn eintreten*). En français, ces verbes sont nettement plus rares après *observer* que ceux qui expriment une activité continue (comme *travailler*, *manger*, *dormir*), selon les données d'Internet. Et pourtant, dans notre corpus littéraire, la combinaison de *observer* avec un verbe ponctuel est bien attestée :

(1) *Je l'observe entrer*. (F. Anouk, 2020, Frantext).

En italien, le problème se pose, du moins à première vue, dans des termes semblables au français Cela concerne d'abord, dans notre domaine, la grammaticalité

[2] *Satzbaupläne* en allemand. G. Gross (2012 : 11) parle de « schémas prédicatifs ». À vérifier à l'aide des dictionnaires des valences verbales (p. ex. Busse & Dubost, 1977 ; WiV, Engel & Schumacher, 1978) ainsi que des tables du lexique-grammaire (cf. M. Gross (1975).

[3] *Cf.* DUDEN (1998 : 701, 776) ; Heringer (1996 : 229) ; Engel & Schumacher (1978, s.v. *beobachten*).

parfaite de *Lo vedo lavorare/entrare*, ensuite, le caractère quelque peu étrange de *L'osservo entrare*. Mais dès que l'on affine l'analyse en se basant sur l'emploi réel, et non plus sur des exemples forgés pour les besoins de la cause, les particularités de chacune des deux langues romanes se dessinent avec davantage de netteté. Et pourtant, dès l'entrée de jeu, il importe de souligner les limites de cette analyse, dues à l'influence de facteurs « stylistiques » au sens large du mot. En effet, les emplois de constructions infinitives en tant que parties de la valence des verbes régissants dépendent fortement, et de manière différente selon les langues, du type de texte, du niveau stylistique et des données diachroniques. Dans ces conditions, l'étude contrastive ne saurait aboutir à des conclusions simples et facilement généralisables. Il s'agira de saisir les nuances qui renvoient aux différences entre les normes en vigueur dans les langues comparées, tout en tenant compte des choix individuels des auteurs et de divers types de variétés. Cette grande prudence de la part des auteurs de ces lignes se justifie par l'état de la recherche, mais plus précisément aussi par le fait que, à part WiV 2023, les constructions en question ne sont mentionnées par aucun des dictionnaires consultés (TLFi, Busse & Dubost, 1977 ; Riegel *et al.*, 2009 ; Petit Robert, etc. ; GDLI, GRADIT, Sabatini/Coletti, etc.)[4].

3. Construction infinitive en italien

Il n'est pas étonnant que dans une telle situation linguistique, des voix discordantes se manifestent. Ainsi, Skytte et Salvi (1991 : 512), dans le chapitre sur la proposition infinitive, présentent l'exemple suivant (construit) sans aborder la question de son acceptabilité :

(2) *Osservai Piero uscire.*

C'est l'ensemble des réactions à la fois peu favorables[5] et étrangement contradictoires à (2) de la part de locuteurs natifs de l'italien qui nous a amenés à pour-

[4] Cimaglia (2011 : 1087) mentionne sans commentaire *osservare* dans son énumération des verbes de perception ("Tra i più comuni verbi di percezione sono: *vedere*, *guardare*, *scorgere*, *notare*, *osservare*, *mirare*, *sentire*, *ascoltare*, *udire*, *intendere*, *avvertire*, *percepire*, ecc.").

[5] Malaise largement dû à l'absence d'un contexte adéquat, susceptible de valoriser l'objet de l'observation (à présenter comme complexe). À ce propos, la réflexion judicieuse faite par l'une des personnes interviewées en dit long ; elle nous a fait remarquer qu'avec une suite du genre « dall'ac-

suivre la recherche sur une autre base empirique, par l'exploitation de corpus, surtout journalistiques, utilisés déjà pour l'élaboration du WiV (dans son édition sur papier de 1998). Les résultats de cette enquête sont clairs : oui, la construction infinitive de type « sujet – verbe de perception – complément d'objet direct – infinitif » existe en italien même après *osservare* ; dans la grande majorité des cas repérés dans le corpus, *osservare* s'emploie alors à l'imparfait et désigne un processus non accompli, duratif comme l'action d'observer. Plus rarement, le présent assume le même rôle aspectuel. Selon ces critères, la structure de (2) est « atypique. » – notion qu'il convient de préciser immédiatement pour orienter l'attente des lecteurs. Serait typique un contexte ou une structure qui réaliserait l'*evidentia* au sens de la rhétorique classique, non pas celle, abstraite, de la vérité, mais « l'évidence du monde » (Grossmann, 2017), concrète et devant les yeux[6]. Nous concevons cette évidence comme apte à constituer une sorte de seuil grammatical : au-dessous d'un certain minimum d'évidence (et/ou de complexité, ci-dessous 3.1) présent dans la phrase, la construction avec *osservare* paraît étrange.

Dans la suite, nous réunirons quelques informations sur la genèse et les contextes syntaxiques de *observer/osservare* et nous nous demanderons dans quelle mesure les résultats de l'enquête pourraient encourager à réviser certains aspects du modèle de base valenciel.

3.1. Rétroaction

En plus de la double expression de la durée (ci-dessus 3.), la construction discutée ici contient souvent une autre caractéristique encore, moins évidente : la proposition à l'infinitif désigne une réalité dont émane une sorte de rétroaction sur le référent du sujet de *osservare*, lequel se trouve affecté dans sa vie psychique ou son activité sociale, comme le montrent les citations suivantes :

(3) *Stoccolma osserva preoccupata l'Occidente non imparare le lezioni dell'Ucraina e raccontarsi favole sul regime putiniano. Troppo vicina all'Orso per cedere all'ideologia, gli legge in faccia gli imperativi strategici.* (Limes)

---

qua come Venere dal mare », la phrase ne ferait pas de problème. En conclusion, les causes du statut de (2) se situent principalement au niveau de la « parole ». Toutefois, une cause systémique pourrait tenir à l'existence d'une formule plus courante (*Osservai Piero che usciva*…) ; cf. Jeppesen Kragh & Strudsholm (2018 :110) sur la « relativa deittica ».

[6] Donc, notionnellement proche de la deixis. *Cf.* un exemple dans la note précédente.

(4) *"L'ho costretto ad uscire allo scoperto", diceva venerdì pomeriggio ai suoi ministri che, ammirati, osservavano il premier disegnare con le mani un futuro certo, e tratteggiarlo fin nei dettagli più minuscoli.* (Repubblica)

Les données observées devenant rétroactives sont, dans (3), la naïveté politique des Occidentaux et, dans (4), les capacités rhétoriques du premier ministre. Dans les deux exemples, l'indication des effets psychologiques (*preoccupata*, *ammirati*) est faite avant que leurs causes (les données rétroactives) soient précisées. L'observation conduit, dans (3), « Stockholm » à assumer un rôle actif : *legge in faccia*… Le sujet de cette proposition correspond à celui de la principale (« Stockholm »). L'exemple (3) montre clairement comment l'observateur, avec son rôle dynamique, devient agent, également dynamique, et par conséquent facteur de la complexité de la phrase.

3.2. Valence thématique

Nous appellerons « structure thématique » d'une phrase ou d'une suite de propositions ce jeu des rôles sémantiques successifs mis en musique par la « valence thématique » du verbe, conformément à ce que nous avons montré à propos de (3) et (4). Selon notre hypothèse, la valence thématique d'un verbe, dont l'analyse nécessite toujours la présence de contexte, fait partie de sa « valence » au sens large, laquelle comprend en outre sa valence syntaxique. Insistons dès maintenant sur le fait que les verbes du même champ sémantique et dotés de la même valence syntaxique (p. ex. *osservare* et *sentire*) peuvent correspondre à différentes structures thématiques. On peut illustrer ce principe par les verbes de perception en construction infinitive. C'est que la structure thématique de (2) avec un sujet agent diverge de celle de (5) avec un sujet expérienceur :

(5) *Maria l'ha sentito suonare il pianoforte.*

Skytte et Salvi (1991 : 510) la paraphrasent avec des termes qui rendent explicites les rôles sémantiques de ses constituants : « Maria è stata sottoposta per un certo tempo a una determinata sensazione (il suono del pianoforte causato da Piero) ». Selon la grammaire citée, la suite textuelle convenant à (5) pourrait être une phrase du type suivant :

(6) *e le è piaciuto molto il suo stile.*

Maria, reprise dans (6) par le, se maintient dans le rôle d' « expérienceur » plus ou moins passif. La différence entre les structures thématiques de (2) et de (5) s'explique donc par le décalage entre les puissances agentives des deux verbes *sentire* e *osservare*. Notons en marge de cette réflexion que l'impact de cette puissance, dû à l'effort d'attention impliqué par le verbe, est tel que des objets d'observation comme la sortie de Piero dans (2), relativement banals, ne paraissent pas forcément à la hauteur de l'intensité qu'exprime la valence thématique. Cette considération pourrait expliquer le statut précaire de (2).

3.3. « *Osservare* + proposition infinitive » vs « *osservare* + complétive »

Les notions complémentaires de valence syntaxique et de valence thématique permettent non seulement de contraster systématiquement des verbes synonymes, comme *sentire*/*vedere* et *osservare*, mais aussi d'évaluer plusieurs constructions du même verbe, p. ex. *osservare* + construction infinitive et *osservare* + *che* (complétive). Sous cet angle, Skytte et Salvi comparent

(7) *Maria ha sentito Piero suonare il pianoforte.*

à la phrase suivante :

(8) *Maria ha sentito che Piero suonava il pianoforte.*

Les divergences se ressentent, entre autres, au niveau des suites textuelles possibles et probables. Selon Skytte et Salvi (1991 : 510), (7) peut conduire à (6), ci-dessus, et (8) à la phrase suivante :

(9) … *ed è scesa ad ascoltarlo.*

Des constructions diverses, éventuellement liées à certaines acceptions du même verbe, peuvent donc déboucher sur différentes structurations thématiques du contexte (cf. Gaatone, 1987).

3.4. *Osservare* + construction « accusative »

Pour illustrer les « interdépendances » (cf. Stefanowitsch & Gries, 2003) entre valence et significations (du verbe et des différentes constructions), rien de plus

instructif que d'étendre l'analyse de *osservare* à une acception que nous n'avons pas encore discutée ici, celle d'un verbe de déclaration ('faire remarquer que'). Dans un style archaïsant ou formel, surtout juridique, *osservare* déclaratif peut s'utiliser dans une autre construction infinitive que celles étudiées ci-dessus ; exemple :

(10) *Osservava quest'obbligo essere di tutto rigore in quanto che il 6. Articolo normale dispone […].* (L'Eco dei tribunali. Giornale di Giurisprudenza Civile IV/229 (1855), p. 161)

Il est clair que cet « infinito con soggetto espresso » (Skytte & Salvi, 1991 : 527)[7], d'inspiration latine savante, se distingue de l'autre construction infinitive, où celle-ci peut passer pour une expansion du complément direct. Ainsi, dans (4), « osservano il premier » constitue le noyau du prédicat complet. Et pourtant, on hésite parfois entre les deux types de constructions infinitives, dont chacun est lié à une certaine interprétation de *osservare*, verbe de déclaration ou de perception. C'est le cas de (3), où ce verbe peut se traduire par « constater » ou par « voir » – chaque interprétation étant liée à un certain type d'infinitive.

3.5. Problèmes de diachronie

Notre analyse soulève incidemment des problèmes de diachronie, entre autres à propos de l'âge des phénomènes discutés ci-dessus. Limitons-nous ici à un détail intéressant : les débuts de la construction infinitive avec *osservare*. Quelques sondages nous donnent à penser qu'elle doit être bien rare encore au 18e siècle. Pour cette période, nous avons trouvé l'attestation suivante, à vrai dire un peu particulière en raison de la forme du groupe sujet, cf. :

(11) *Vero è, che si osservava il Re Sardo accrescere le sue truppe, e far altri preparamenti di guerra; ma il tutto veniva supposto tendere alla difesa propria, e dello Stato di Milano, caso mai che i Franzesi pensassero a qualche tentativo contro l'Italia.* (L. A. Muratori, *Annali d'Italia*. T. XII/I, Roma, 1754, p. 247)

[7] *Cf.* en ce sens Egerland (2011: 658): « Nella lingua antica e letteraria, la costruzione percettiva [= verbo di percezione seguito dall'infinito] talvolta si fonde con l'accusativo con l'infinito: Se adunque si considerrà tutti e' progressi del duca, si vedrà lui aversi fatti gran fondamenti alla futura potenzia (Machiavelli, *Il Principe* VII, p. 32) ».

La structure thématique de (11) ne correspond qu'imparfaitement au modèle sous-jacent à (4). L'une des différences tient à la faiblesse agentive du sujet de la principale (*si*). Toujours est-il que la deuxième phrase pourrait servir d'allusion à une « rétroaction » (*difesa propria*).

3.6. Résumé

Ces quelques réflexions sur certains emplois de *osservare* permettent déjà d'entrevoir les étapes par lesquelles passe la description *valencielle* complète d'un verbe. Il s'agit pour l'essentiel des tâches suivantes :

1. description sémantique du verbe et distinction de ses acceptions (à reprendre ci-dessous, note 5) ;
2. description morphosyntaxique des différents schémas syntaxiques (constructions) correspondant aux acceptions ;
3. identification des schémas thématiques (rôles thématiques) attribuables à chaque construction ;
4. hypothèses sur la continuation textuelle la plus probable après chaque construction.

4. Brève histoire de l'infinitive après *observer* en français

Grâce aux possibilités de fouille de données qu'offre la base Frantext, il paraît plus facile en français qu'en italien de faire des hypothèses contrôlables sur l'aspect diachronique de notre problème[8], et cela notamment pour l'histoire récente. Grand inconvénient : il s'agit de textes pour la plupart littéraires, que l'on ne saurait prendre, sans consultation d'autres corpus, pour représentatifs de la langue de leur époque. Il apparaît toutefois hautement probable que la possibilité d'emploi d'une infinitive après *osservare*/*observer* est plus récente en français qu'en italien. Voici la première attestation trouvée dans Frantext :

[8] L'italien serait-il, sur ce point aussi, plus conservateur que le français ? Nous n'avons pas encore de réponse à cette question. Toujours est-il que, en ce qui concerne la construction infinitive après les verbes de perception, Egerland & Cenammo (2010 : 846–856) relèvent peu de différences entre l'ancienne langue et l'italien moderne ; cf. Cimaglia (2011: 1087s).

(12) *Mais toute considération d'avenir n'aboutissait qu'à me faire dépenser davantage. A ! Qu'aurais-je besoin de tant, une fois seul ! … pensais-je et j'observais, plein d'angoisse et d'attente, diminuer, plus vite encore que ma fortune, la frêle vie de Marceline* (A. Gide, 1902, Frantext).

La citation contient deux caractéristiques (liées à « l'évidence ») dont la fréquence s'avèrera significative dans les constructions de ce type : la gradualité[9] du phénomène observé (« diminuer ») et la rétroaction (« plein d'angoisse »), à la même place qu'en (3). De là jusqu'aux années 1980, Frantext renferme à peine une dizaine d'exemples de *observer* + proposition infinitive, dont deux phrases de Raymond Queneau (1933, 1965), auteur réputé stylistiquement innovant. Puis, à la fin du 20e siècle, on assiste à une véritable explosion fréquentielle de la construction avec *observer*, qui se perpétue jusqu'en 2022. Au nombre des auteurs qui participent à cette vague, on trouve D. Cherigui, C. Laurens, S. Houine, I. Seyman, G. Bouillier, H. Guibert, J.-M. Lovay, A. Boudard, A. Djoulaït, B. Schreiber, F. Anouk. Une fois que l'intuition du locuteur (*Sprachgefühl*) s'est accommodée du changement de la combinatoire de *observer*, tout se passe comme si les vannes s'ouvraient et que les règles de l'emploi du verbe développaient leur propre dynamique. Concrètement, la combinaison « *observer* + proposition infinitive » a connu une phase d'expansion, où elle s'utilise de plus en plus en dehors des tendances dues à la structure thématique induite par *observer*. L'histoire de *observer* depuis une quarantaine d'années, du moins en langage littéraire, correspond largement à celle de l'effacement progressif de ses contraintes combinatoires – de facteurs donc qui relèvent davantage du système de la « langue » que de la « parole », comme en italien (ci-dessus note 3). Ainsi, dans la citation suivante, le contenu de l'observation n'est probablement pas incrémentiel, mais itératif (« baiser toute la journée ») :

(13) *Sébastien fixe encore ses pieds, et son tee-shirt mal agencé. Il marche dans les pas du vieux jusqu'au comptoir, y pose son billet, ramasse la monnaie et repart avec la désagréable impression que le vieil épicier vient d'entrer dans sa vie, comme s'il l'avait* ***observé baiser*** *toute la sainte journée.* (Anouk, 2020, *Frantext*)

[9] Elle entraîne une interprétation non ponctuelle (ci-dessus 3., ci-dessous 5.) de *observer* qui fait attribuer cet emploi (Petit Robert, s.v., II.1.) aux verbes de perception (comme *voir*, admettant la même construction) et l'éloigne de l'acception ponctuelle du même verbe (Petit Robert, s.v., II.4.), synonyme de *constater*, verbe mental. Cette réflexion montre l'importance de l'aspect lexical de l'acception d'un verbe pour l'attribution de celui-ci à une classe lexicale de verbes et, par conséquent, pour ses possibilités de construction.

Cependant, d'autres éléments de la structure thématique décrite, comme p. ex. l'effet de la rétroaction (« la désagréable impression ») se maintiennent dans (13). La phase finale de ce changement linguistique consistant dans le fait que *observer* s'émancipe, dans un certain langage littéraire, des contraintes combinatoires antérieures se manifeste par des constructions du type *Je l'observe entrer* (v. (1)), qui semblent pourtant rester difficilement acceptables pour de très nombreux Français de la vieille génération, même dans la langue actuelle.

En résumé, *observer* a surmonté les obstacles qui l'empêchaient jusqu'à la fin du 19e siècle de régir une proposition infinitive. Le non-respect de cette règle (cf. (12)) avait probablement, à l'origine, un intérêt rhétorique en procurant à la phrase une plus-value sémantique et textuelle. Cette innovation est allée d'abord de pair avec une certaine structure thématique qui s'est effacée au cours des dernières décennies. Actuellement, l'emploi de *observer* suivi d'une proposition infinitive se banalise.

5. Pour une extension du domaine de la grammaire de dépendance

Nous nous sommes penchés sur deux (ou trois ?) problèmes concrets : une construction (la proposition infinitive), un verbe (« observer ») – et, bien sûr, l'histoire de la rencontre entre les deux phénomènes. Le tout articulé sur la théorie de la valence, dont le fondateur, L. Tesnière, s'était laissé guider par une métaphore, le rapprochement entre chimie (d'où la notion de valence) et linguistique.

5.1. Dimension syntagmatique

Dans le sillage de notre poisson-pilote, nous resterons fidèles à la recherche d'une analogie, qu'au-delà de la chimie nous débusquerons du côté de l'écologie. L'aspect chimique : nous avons vu qu'une fois la réaction combinatoire obtenue entre telle construction (ex. : proposition infinitive) et tel verbe (ex. : *observer*), il s'ensuivra une nouvelle unité (cf. (1)), promise à une certaine usure de son impact rhétorique (ci-dessus 4.). Aspect écologique : le nouveau composé peut avoir des effets imprévus sur l' « environnement », c.-à-d. le contexte (cf. la « rétroaction », ci-dessus 3.1). Nous proposons d'intégrer à la grammaire

de dépendance l'étude de ce dernier aspect, qui augmenterait les capacités du modèle à tenir compte des interdépendances, et cela non seulement au niveau de l'axe syntagmatique.

5.2. Dimension paradigmatique

À côté de ces phénomènes d'ordre syntagmatique, une nouvelle grammaire de dépendance à dominante lexicale s'intéressera aussi aux structures paradigmatiques, donc aux choix auxquels doit procéder le locuteur. Les deux paradigmes[10] pertinents pour nous sont celui des acceptions des verbes de perception régissants et celui des types de propositions régies. Nous plaiderons ici pour un renforcement de la composante paradigmatique du modèle en partant des mots et des constructions discutés plus haut. Le locuteur peut avoir le choix, après certains verbes de perception, entre une proposition infinitive et une subordonnée complétive introduite par *que* (cf. ci-dessus 3.3), exemples :

(14) *Je vois Pierre arriver.*

(15) *Je vois que Pierre arrive.*

Intuitivement, on dira que (14) exprime toujours une perception, alors que (15), renvoie ou bien à une perception ou bien à un constat, acte mental (ci-dessus note 5). La différence porterait virtuellement sur le degré d'abstraction des deux messages. Dans ces conditions, *observer que* désigne le constat d'un « fait »[11], acte ponctuel et en général conclusif ; cf. cet exemple dans Busse & Dubost, s.v. :

(16) *J'ai observé que les arbres commencent à fleurir.*

Le dictionnaire ne mentionne pas encore pour *observer* la construction infinitive comme dans (13), très rare à l'époque de la publication du livre. Cependant, la citation (3) ci-dessus présente une certaine réalité (un « état des choses ») en tant qu'objet de la perception, comme le prouve l'emploi de l'imparfait (non télique). Les deux langues romanes semblent donc appliquer le même principe, selon

[10] Les choix faits dans les deux paradigmes s'avèrent souvent interdépendants. Exemple : la sélection d'un type de proposition infinitive implique la sélection d'une acception verbale – et inversement.

[11] Selon Lalande (1972), sous FAIT « jugement d'affirmation sur la réalité extérieure ».

lequel, dans les constructions en question, la proposition infinitive tend vers l'expression d'un contenu concret et duratif, alors que la complétive va vers l'abstrait et le ponctuel, voire l'atemporel, comme le montrent si clairement les citations suivantes[12] :

(17) *Sentiva la lama penetrargli nella carne.* [concret]

(18) *Io vi stimo, perché sento che sapete cos'è la pittura.* [abstrait]

Toutefois, l'emploi de la proposition infinitive est lié à des contraintes lexicales, qui concernent non seulement les verbes de la principale (seule une douzaine de verbes fréquents comme *vedere* ou *sentire* s'utilise effectivement), mais aussi ceux à l'infinitif, qui désignent obligatoirement une activité concrète (comme *chanter*), alors que *sapere* serait exclu (**vi sento sapere*, cf. (18)). Face à ces contraintes s'offre au locuteur désireux d'éviter les effets d'une abstraction jugée trop grande de la complétive un outil extrêmement pratique, consistant à rétablir le flux du temps dans la subordonnée : il s'agit du remplacement de la conjonction *che* par *come*, qui est alors « più o meno equivalente a *che* » (Wandruszka, 1991 : 471). Selon cette grammaire, « *che* può essere sostituito da *come* per rendere possibile una maniera di raccontare più icastica, meno distanziata, che faccia svolgere l'evento di cui riferisce, in un certo senso, sotto gli occhi del destinatario »[13] (*ibid.*). Cf. l'exemple suivant :

(19) *Hai notato come stia/sta aumentando il traffico anche sulle strade secondarie?* (WiV)

Après certains verbes, *che* présente le contenu de la subordonnée comme un « fait » objectif, *come* met l'accent sur sa dimension temporelle, évolutive et subjective – ce que l'on pourrait rapprocher de la « deixis à l'imaginaire » de K. Bühler (Verdier, 2009 : 153) ou de « l'évidence » en rhétorique. Cette opposition est-elle pertinente dans le cadre d'une grammaire valencielle de l'italien ? Oui, car elle permet de caractériser les verbes par leurs valences. En effet, il existe des verbes qui admettent *come*, mais pas *che* (p. ex. *descrivere*) et d'autres verbes qui prennent seulement *che* (*sapere che*, mais **sapere come*[14]). On notera que *descrivere come* (WiV s.v.) n'équivaut pas structurellement à *décrire comment* (Busse

[12] WiV, s.v. *Cf.* les constructions du même type pour *ascoltare*, *distinguere*, *vedere* (WiV, s.vv.).

[13] À comparer à la distinction que fait Kant entre intuition et concept (*Anschauung* et *Begriff*) ; cf. Lalande (1972, sous INTUITION).

[14] Sauf cas de *come* interrogatif (WiV, s.v.).

& Dubost, s.v. *décrire*), expression d'une interrogation indirecte). En revanche, l'allemand *wie* constitue souvent un excellent équivalent des constructions françaises et italiennes discutées plus haut. Cela vaut en particulier pour les infinitives après *osservare* (cf. (3)) et les verbes de perception proprement dits (cf. (17)) ainsi que pour *come* rival de *che* (cf. (19)).

6. Schémas prédicatifs et la possibilité d'une construction

Par cette contribution, nous espérons avoir montré que l'évolution des schémas prédicatifs et des valences verbales se prêtent à des études approfondies en matière de grammaire historique et comparée. Pour nous, il s'agissait ici plus particulièrement de voir dans quelle mesure et par quelles voies les verbes *observer*, *osservare* et *beobachten* ont élargi (ou non) leur valence grâce à l'annexion d'une certaine construction. Restées inchangées en allemand, les règles à la base de ce phénomène ont évolué dans les deux langues voisines, mais selon des principes et dans le cadre de variétés qui n'étaient pas toujours les mêmes d'une langue à l'autre[15].

D'un point de vue méthodologique, certains des faits analysés ici donnent à penser que le modèle de Tesnière (dans sa phase actuelle) gagnerait à privilégier le principe d'interdépendance plutôt que celui de dépendance (cf. Stefanowitsch & Gries, 2003 : 236). L'étude du comportement de *observer*/*osservare*, verbe sémantiquement complexe, nécessitant des voisinages du même genre, nous a permis de thématiser plusieurs aspects, synchroniques ou diachroniques, de cette interdépendance.

Références citées

Busse, W. & Dubost, J.-P. (1977). *Französisches Verblexikon*. Klett-Cotta.

Cimaglia, R. (2011). Verbi di percezione. Dans R. Simone (éd.), *Enciclopedia dell'italiano* (1086–1088). Treccani.

DUDEN. (1998). *Die Grammatik*. Bibliographisches Institut.

[15] Mais comme le soulignent – sans s'en étonner – Jeppesen Kragh & Strudsholm (2018 : 121), les ressemblances l'emportent globalement.

Egerland, V. (2011). Frasi infinitive. Dans R. Simone (éd.), *Enciclopedia dell'italiano* (656–660). Treccani.

Egerland, V., & Cenammo, M. (2010). Frasi subordinate all'infinito. Dans G. Salvi & L. Renzi (éds), *Grammatica dell'italiano antico* (815–859). Il Mulino.

Engel, U., & Schumacher, H. (1978). *Kleines Valenzwörterbuch deutscher Verben*. Gunter Narr.

Evans, W., & Green, M. (2006). *Cognitive Linguistics. An Introduction*. Edinburgh University Press.

Frantext. Nancy : ATILF, http://www.frantext.fr, consulté le 02.05.2023.

Gaatone, D. (1987). Rien de moins évident que le sens de *évident* : réflexions sur l'opposition entre infinitives et complétives et les rapports entre syntaxe et sémantique. *Revue québécoise de linguistique 16*(2), 291–303.

GDLI = Battaglia, S. (éd.) (1961–2002) *Grande Dizionario della Lingua Italiana*. Utet.

GRADIT = De Mauro, T. (éd.) (1999–2007). *Grande dizionario italiano dell'uso*. Utet.

Gross, G. (2012). *Manuel d'analyse linguistique*. Septentrion.

Gross, M. (1975). *Méthodes en syntaxe. Le régime des constructions complétives*. Hermann.

Grossmann, F. (2017). La notion d'évidence et son expression linguistique dans la rhétorique scientifique. *Travaux neuchâtelois de linguistique 65*, 37–52.

Heringer, H. J. (1996). *Deutsche Syntax. Dependentiell*. Stauffenburg.

Jeppesen Kragh, K. A. & Strudsholm, E. (2018). I verbi di percezione e le loro modalità di costruzione in una prospettiva diacronica ed interlinguistica francese-italiano. Dans P. Greco, C. Vecchia & R. Sornicola (éds), *Strutture e dinamismi della variazione e del cambiamento linguistico. Atti del Convegno DIA III, Napoli, 24–27 novembre 2014* (107–124). Giannini Editore.

Lalande, A. (1972). *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. PUF.

Neveu, F. (2011). *Dictionnaire des sciences du langage*. Armand Colin.

Petit Robert = Rey, A. (éd.) (1993). *Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Le Robert.

Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R. (2009). *Grammaire méthodique du français*, PUF.

Sabatini/Coletti = Sabatini, F. & Coletti, V. (2008). *Dizionario di italiano.* Sansoni.

Skytte, G. & Salvi, G. (1991). Frasi subordinate all'infinito. Dans L. Renzi & G. Salvi (éds), *Grande grammatica italiana di consultazione, vol. II*, (483–569). Il Mulino.

Stefanowitsch, A., & Gries, Th. (2003). Collostructions: Investigating the interaction of words and constructions. *International Journal of Corpus Linguistics 8*(2), 209–243.

Tesnière, L. (1959). *Élements de syntaxe structurale*. Klincksieck.

Verdier, M. (2009). Deixis ad oculos et deixis à l'imaginaire dans les interactions médiatisées par ordinateur en malgache. *Verbum 31*, 153–176.

Wandruszka, U. (1991). Frasi subordinate al congiuntivo. Dans L. Renzi & G. Salvi (éds), *Grande grammatica italiana di consultazione, vol. II*, (415–481). Il Mulino.

WiV = Blumenthal, P. & Rovere, G. (1998). *Wörterbuch der italienischen Verben – Dizionario dei verbi italiani*. Klett PONS ; (avec la collab. de M. Mayer) Acolada, 2023, https://acolada.de/woerterbuecher/woerterbuch-der-italienischen-verben/, consulté le 09.05.2023.